



TEMPS D'ECHANGES RELATIF AU SUIVI DE LA SITUATION SANITAIRE ET DES MESURES CONCERNANT LA FONCTION PUBLIQUE

JEUDI 28 JANVIER 2021

COMPTE-RENDU

Intervention de la ministre de la Fonction Publique

Amélie de Montchalin participait préalablement à une réunion Service Public +.

La ministre évoque l'attaque ayant eu lieu le matin même à Valence causant la mort d'une agente de Pôle emploi ainsi celle d'une employée d'une entreprise privée.

C'est une vraie alerte, mettant en exergue qu'un agent public est également agent de contact.

Le service public se doit d'accueillir chacun mais également de protéger les agents.

La situation sanitaire est inquiétante, +26 000 cas hier, 27 000 hospitalisations et 3 000 personnes en service de réanimation.

Le gouvernement est en phase de consultation intense sur les décisions à prendre pour endiguer la pandémie.

La ministre demande donc à chacun, pour enrichir la réflexion, de bien vouloir faire un retour d'expérience par rapport aux 3 différents types de mesures prises depuis un an (confinement strict du mois de mars, confinement d'octobre et couvre-feu)

Reconnaissance maladie professionnelle et circulaire jour de carence et Covid : les circulaires pour la FPT et FPH devraient sortir ces prochains jours.

Risques psycho-sociaux :

Les données communiquées par 2 ministères (450 appels – 173 appels) font ressortir une provenance en légère majorité de femmes (53%) pour l'un et très majoritaire pour l'autre (73%). 10 dossiers avec plus de 5 appels par la même personne dénotent des difficultés importantes des agents concernés. 36% des appels concernent des difficultés relevant de la sphère privée, 11% de la sphère professionnelle et 12% concernent des collègues

L'âge moyen des femmes appelantes se situe dans la tranche 30-50 ans (cela confirme que télé-travailler et être mère est difficile)

Les agents ont été orientés vers un soutien psychologique, la médecine du travail ou le médecin de famille, les services des ressources humaines.

Congés

Le report des congés est autorisé, et le nombre de jours de RTT pouvant être déposé sur les CET a été porté à 20 jours. Il sera demandé aux DRH de la FPE un retour sur l'utilisation réelle de cette mesure et le taux réel de CET plein.

Concours – Listes d'aptitude

Une ordonnance a acté la prolongation de la validité des concours et examen jusqu'à fin avril. Les dispositions sont prolongées jusqu'au 31 octobre et passeront en CCFP le 5 février 2021

FAQ DGAFP : mises à jour

- Masques : s'ils sont en tissu ils doivent être de catégorie 1 (AFNOR)
- Nouvelle dotation de masques pour le public précaire
- Retrait du masque : la distance sanitaire est portée à 2m, un nouveau protocole pour les cantines devra être mis en place. Renforcement du protocole : 4 personnes / table (6 avant) avec un espace porté de 4 à 8m²

Télétravail :

Les remontées sont faites sur 70% des agents.

Sur la dernière période, on relève 42 % des agents étant au moins 1 jour / semaine en télétravail, soit 60 % en administration centrale, 40% dans les services déconcentrés.

Le recours au télétravail est en hausse.

Interventions des OS (intervention de la CGT – Philippe Crépel - en pièce jointe) et réponses de la Ministre

L'ensemble des organisations syndicales a exprimé son émotion, suite au drame de Valence, pour les agents victimes, leurs familles et leurs collègues.

Agenda social :

Modifié autour des ordonnances,

Le CCFP du 5 février a pour seul but la validation de la prolongation de l'arrêté sur la validité des concours et LA jusqu'au 31 octobre 2021.

Rendez-vous salarial :

OS : Aucune date n'est indiquée sur l'agenda social

Ministre : Il y aura bien un rendez-vous salarial, sans doute en juillet

Commentaire CGT : Il ne semble pas que le ministère soit disposé à ce stade à avancer ce rendez-vous.

Circulaires Covid MP et circulaires jour de carence dans la FPT et FPH

OS : Il est urgent que les circulaires soient publiées pour l'ensemble des agents des 3 versants

183 € FPH – FPT – FPE

OS : Il est inacceptable que cette somme ne s'applique pas de la même façon aux agents quel que soit leur employeur, ainsi qu'aux agents des services sociaux.

Mission Laforcade : O Veran a fait l'objet d'une question au Sénat sur les oubliés du Ségur – la grille sera pour tous les versants.

Agressivité des publics

OS : L'actualité du jour est malheureusement l'illustration des pires craintes des OS et des agents, face à l'agressivité croissante des publics. Celle-ci est augmentée par la tension provoquée par la crise sanitaire, mais également par le manque de moyens humains et matériels.

La difficulté d'accès aux services publics génère de l'agressivité.

Elle est très présente sur les pôles de vaccination (manque de vaccins, d'informations, problèmes téléphoniques et informatiques), mais également, par exemple, dans les services des impôts des entreprises en lien avec les fonds de solidarité.

RH

OS : Le manque de personnel, dans certains services amène, certains hôpitaux à faire travailler des agents positifs au Covid et asymptomatiques.

Les agents ne sont pas remplacés (maladie), il y a également un manque de candidats lors des recrutements. Ce sujet déborde la problématique hospitalière et se rencontre aussi dans d'autres secteurs.

Campagne vaccinale :

OS : Il est nécessaire de maintenir les régimes de protections des personnes vulnérables ou vivant avec des personnes vulnérables.

Ministre : La doctrine de vaccination suit les recommandations du CHCSP. Le facteur de risque principal est l'âge puis les vulnérabilités.

Tests de dépistages

OS : Ils sont parfois rendus obligatoires sur le lieu de travail. Ils sont de façon inacceptable facturés malgré tout aux agent·e·s de 1 à 2 euros.

Ministre : Nous sommes un des pays où les tests sont les plus disponibles et aussi peu chers.

Commentaire CGT : Même si cela touche le travail ce n'est pas la priorité de la ministre

Masques

La doctrine a évolué.

OS : Compte tenu de la très grande transmission des variants, il faudrait fournir des masques adaptés aux personnes en contacts avec des enfants non-masqués (cantine, handicap). Les syndicats demandent l'octroi systématique de masque FFP2 dans ces situations

Ministre : selon avis du CHSCP

Heures mensuelles d'information syndicale

OS : Les HMI ne sont pas des réunions professionnelles. Si les conditions le permettent, la règle de 6 personnes ne peut pas s'appliquer.

Retours d'expérience

OS : La durée déjà très longue de cette crise fait que les agents ressentent fatigue et usure.

Un nouveau confinement strict, comme au printemps serait une catastrophe.

Pour autant, il convient de différencier la situation dans les hôpitaux, sous tension, et favorables à des mesures très strictes, des autres secteurs.

Dans l'éducation par exemple, il faut également prendre en compte les élèves et les besoins de liens sociaux.

Il faut avoir une très grande vigilance quant à l'acceptabilité des mesures qui sont souvent perçues comme inégalitaires, incompréhensibles, voire, injustifiées.

Ce n'est pas l'économie qui doit uniquement guider les décisions.

Ministre : la Ministre qui doit faire remonter le retour demandé en séance aux syndicats conclue sur le fait qu'il serait préférable que les écoles restent ouvertes ... (pour le bien des parents et des enfants)

La ministre remercie les OS notamment pour le travail effectué au plus près des agents, les fakes news générant également beaucoup de fatigue.

Il va falloir trouver le juste équilibre.

Temps partiel pour création – reprise d'une entreprise / non renouvellement des CDD de plus de 2 x 1 an :

Il est demandé aux OS de faire parvenir les questions par écrit à la DGAFP pour permettre une étude experte des sujets